

# Cilo.bep.be – Conditions générales d'utilisation

---

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») s'appliquent à la plateforme de crowdfunding du BEP et/ou de façon générale au service de la société de l'information sur lequel ces CGU sont intégrées, accessible à l'adresse suivante :

[Cilo.bep.be](https://cilo.bep.be) (ci-après le « service »).

Nous vous demandons de lire attentivement ces CGU avant de visiter le service.

L'utilisation du service signifie que vous êtes d'accord avec les présentes CGU. Si vous n'acceptez pas les présentes CGU (voir ci-dessous), nous vous demandons de ne pas utiliser le service.

## Contenu

Définitions.....	5
Récapitulatif.....	5
Domaine d'application.....	6
Cilo – Le crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur.....	6
Projet réussi ou échoué.....	6
Transactions financières.....	6
Enregistrement via un compte.....	8
Utilisateur.....	8
Compte utilisateur et mot de passe.....	8
Soutenir un projet/Faire un don.....	9
Don, frais de transaction, remboursement.....	9
Pré-achat.....	9
Obligation de moyens.....	10
Soumettre, lancer et suivre un projet.....	10
Porteur d'un projet.....	10
Soumettre et lancer un projet.....	10
Etat d'avancement.....	13
Projet réussi ou échoué.....	13
Les contreparties.....	14
Obligation de moyens.....	14
Fin de convention.....	14
Validité, modification, résiliation.....	15
Responsabilité du titulaire du service.....	15
Stipulations diverses.....	16
Divisibilité.....	16
Intégralité.....	16
Indépendance des Membres.....	16
Cession.....	16
Loi applicable.....	16
Mentions LÉGALES.....	23
1/ Informations juridiques.....	23
2/ Accès au Service.....	23

2.1. Accessibilité.....	23
2.3. Obligations de l'Utilisateur .....	23
2.4. Interdiction d'utilisation illégale ou illicite.....	23
3/ Propriété intellectuelle .....	24
3.1. Propriété intellectuelle du BEP .....	24
3.2. Propriété intellectuelle des Utilisateurs.....	24
4/ Garantie et responsabilité .....	25
4.1. Qualité des informations et du contenu.....	25
4.2. Sécurité – accès.....	25
4.3. Mises à jour .....	25
4.4. Dommage .....	25
5/ Hyperliens.....	25
6/ Responsabilité de l'Utilisateur à l'égard du BEP .....	26
6.1. Contenus de l'Utilisateur.....	26
6.2. Responsabilité concernant les contenus.....	26
6.3. Informations fournies.....	26
6.4. Indemnisation .....	27
6.5. Retrait/modification des contenus .....	27
6.6. Confidentialité et respect .....	27
7/ Dispositions diverses.....	27
7.1. Modifications des MENTIONS LÉGALES.....	27
7.2. Convention de Preuve.....	27
7.3. Divisibilité.....	28
7.4. Intégralité des accords.....	28
7.5. Force majeure.....	28
7.6. Relations.....	28
7.7. Notification.....	28
7.8. Droit applicable et tribunaux compétents.....	28
1 Le responsable.....	30
2 L'utilisateur.....	30
3 Les données et finalités.....	30
4 Les cookies .....	31
<i>La déclaration en matière de cookies précise l'utilisation des fichiers "cookies" sur les Services du BEP, l'utilité des différents types de cookies, et la méthode pour les désactiver.....</i>	<i>31</i>
UTILITE .....	31

COOKIES UTILISES ET FINALITES.....	31
Cookies strictement nécessaires.....	31
Cookies de performance.....	31
Cookies fonctionnels.....	32
CONSULTATION DU SERVICE.....	32
GESTION DES COOKIES.....	32
Internet Explorer.....	32
Mozilla Firefox.....	32
Google Chrome.....	32
Safari.....	33
5 Sécurité et confidentialité.....	33
6 Durée de conservation.....	33
7 Vos droits.....	33

## Définitions

Cilo : Cilo est la plateforme de crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur et de toutes les activités qui y sont liées.

Titulaire du service : Ce Service a été créé par la société [Easycrowd](#) et est édité par le BEP (BCE n° 0219.802.592) – Avenue Sergent Vriethoff, 2 B-5000 Namur - Tél. +32 (0)81/71 71 71 - Fax +32 (0)81/71 71 00 - email [internet@bep.be](mailto:internet@bep.be). Directeur de la Publication : Renaud DEGUELDRE, Directeur Général.

Projet : un projet correspond à une page sur [Cilo.bep.be](#) et est une initiative lancée par une personne ou un groupe de personnes en vue de recevoir un financement pour une activité définie.

Utilisateur : toute personne physique ou morale qui a recourt à Cilo est un utilisateur. Il peut s'agir :

- D'un membre : qui s'est enregistré et a créé un compte sur Cilo.bep.be ;
- D'un porteur de projet : qui s'est enregistré et a créé un compte sur Cilo.bep.be pour soumettre et faire financer un projet ;
- D'un donateur : qui s'est enregistré et a créé un compte sur Cilo.bep.be pour soutenir financièrement un projet ;
- D'un visiteur : qui visite [Cilo.bep.be](#), sans s'être enregistré et sans avoir créé un compte.

Service : la plateforme de crowdfunding du BEP et l'ensemble des activités qui y sont liées.

## Marque grise : economielocale.cilo.bep

Le BEP a la faculté de créer au sein de la plateforme CILO, des marques grises. Ces marques grises font partie intégrantes de la plateforme CILO. Leur vocation est de mettre la plateforme CILO à la disposition d'une cause, d'un partenaire particulier.

La création d'une marque grise permet d'avoir des modalités de fonctionnement et une communication distinctes de la plateforme classique.

La marque gris « economielocale » a été créée à l'initiative de la Commune de Gembloux puis de la Commune de Namur afin de venir en soutien de l'économie locale de la Commune particulièrement touché en cette période de confinement lié à la crise du Covid-19.

Concernant « economielocale », l'ensemble des conditions générales d'utilisation de la plateforme CILO sont valables à l'exception des points repris dans le chapitre « particularités des conditions générales d'utilisation de la marque grise hébergée actuellement par Cilo.bep ».

## Récapitulatif

Il s'agit d'un aperçu du mode de fonctionnement de Cilo.

Tout utilisateur doit avoir pris connaissance de ce mode de fonctionnement, ainsi que des mentions légales et de la Charte Vie privée du BEP.

### **Domaine d'application**

L'utilisateur déclare accepter les Conditions générales de [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) dès qu'il établit une connexion et/ou s'enregistre correctement via son compte utilisateur sur Cilo.bep.be.

### **Cilo – Le crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur**

Cilo est la plateforme de crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur. Les projets qui sont postés sur cette plateforme doivent avoir un lien direct avec la Province de Namur, soit car ils concernent une commune/localité/organisme situé en territoire namurois, soit car ils sont portés par des habitants de la Province. En outre, ils doivent être :

- intégré dans le tissu urbain ou rural ;
- relevant un défi du territoire ;
- respectant le principe d'égalité ;

Et dans la mesure du possible :

- garantissant l'accessibilité (PMR) du projet ;
- témoignant de créativité ;
- innovant ;
- durable ;
- stimulant la cohésion sociale.

Les projets déposés sur Cilo peuvent proposer aux contributeurs des dons avec ou sans contrepartie.

### **Projet réussi ou échoué**

Un projet est réussi lorsqu'il reçoit au minimum 100% de l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de la levée de fonds. Lorsque le projet est réussi le titulaire du service verse 95 % du montant obtenu sur le compte bancaire du porteur de projet.

Un projet est échoué lorsqu'il n'atteint pas l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de sa levée de fonds.

### **Transactions financières**

Les membres qui veulent verser un soutien financier sont automatiquement redirigés vers le fournisseur externe Mangopay, qui assure la sécurité des transactions financières. Le titulaire du service n'est pas responsable des éventuels problèmes avec le système de paiement.

Les versements sont effectués sur un portefeuille électronique de Mangopay. En attendant que les fonds soient soit transférés au porteur de projet soit remboursés au donateur, le prestataire de paiement bloque les dons jusqu'à la date de fin de la levée de fonds :

- Si le projet est réussi, le prestataire de paiement verse le montant dû sur le compte bancaire du porteur de projet dans un délai de maximum 30 jours après

la date limite, pour autant que le porteur de projet ait établi un Plan de contrepartie (Cf. Ci-après : « Les contreparties ») approuvé par le titulaire du service.

- Si le projet échoue, le prestataire de paiement rembourse le montant dû sur le compte bancaire du donateur dans un délai de maximum 30 jours après la date limite.

En cas de litige, le donateur devra agir contre le porteur de projet.

## Enregistrement via un compte

### Utilisateur

Les personnes physiques et morales peuvent s'enregistrer sur [Cilo.bep.be](https://Cilo.bep.be) via leur propre compte, afin de soutenir un projet:

- si l'utilisateur est une personne physique, il doit être domicilié en Belgique et être âgé de minimum 18 ans.
- si l'utilisateur est une personne morale, son siège social doit être établi en Belgique.

Les personnes qui travaillent au BEP ou qui exercent un mandat au BEP (les administrateurs) peuvent s'inscrire et soutenir à titre privé un porteur de projet en devenant donateur. En revanche, il n'est pas permis aux agents et aux administrateurs du BEP de devenir porteur de projet et de mettre en ligne sur Cilo.bep.be un projet qui les concerne ou pour lequel ils ont un mandat spécifique.

Par ailleurs, les porteurs de projet investis dans un parti politique ne peuvent utiliser leur levée de fonds sur Cilo.bep.be ou la communication et la promotion qui en sont faites à des fins politiques.

En cas de non-respect de cette clause, après un premier avertissement formel, le titulaire du service se réserve le droit de mettre le projet du porteur de projet hors ligne et de supprimer son compte utilisateur.

### Compte utilisateur et mot de passe

Pour pouvoir créer un projet et devenir porteur de projet ou financer un projet et devenir donateur, l'utilisateur doit créer un compte sur Cilo.bep.be et accepter les présentes CGU (consultables en permanence sur le site).

La création d'un compte implique l'identification de l'utilisateur.

L'accès au compte utilisateur est réservé à l'utilisateur après identification à l'aide de son identifiant et de son mot de passe déterminé par le libre choix de l'Utilisateur.

Lors de la création de ce compte et au fil de son inscription, l'utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour.

L'utilisateur reste seul garant des informations stockées dans son compte. Il peut à tout instant en ajouter, les modifier ou les retirer dans son espace personnel.

L'utilisateur reconnaît que le mot de passe est strictement personnel et confidentiel.

L'utilisation de l'identifiant et du mot de passe à travers l'internet se fait aux risques et périls de l'utilisateur. Il lui appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger ses propres données contre toute atteinte. En ce sens, le BEP ne peut être tenu responsable de tout accès frauduleux à son compte ou de tout changement effectué à ce compte.

Tout utilisateur peut supprimer son compte en suivant la procédure de désinscription disponible sur le Service.

Le titulaire du service peut supprimer d'initiative un compte. Cette suppression d'initiative peut être le résultat de l'inutilisation du compte pendant une période donnée, et/ou une mesure temporaire prise par le Service à l'encontre d'un compte suspect, par exemple lorsque le BEP a des raisons de penser que l'Utilisateur ne respecte pas les présentes, et/ou le résultat d'une demande émanant d'un tiers qui allègue la



violation de ses droits, ou d'une autorité compétente. L'utilisateur ne peut réclamer aucune indemnisation du chef d'une suppression, même fautive.

## **Soutenir un projet/Faire un don**

### **Don, frais de transaction, remboursement**

Un don est une contribution financière que le donateur affecte à un projet spécifique sur Cilo.bep.be afin de soutenir le porteur de projet dans l'objectif de sa levée de fonds, à savoir l'obtention d'au moins 100% de l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de la levée de fonds.

Les donateurs sont entièrement libres du choix du/des projet(s) auxquels ils décident d'attribuer leur contribution et du montant de leur contribution.

Le donateur ne peut en aucun cas demander le remboursement du don.

Le règlement des fonds sera effectué à l'aide d'un des moyens de paiement proposés pour le projet concerné, qui peut être par exemple la carte bancaire, et/ou tout autre moyen de paiement déjà proposé sur Cilo.bep.be ou qui seront intégrés au service dans le futur.

Si le projet soutenu par le donateur échoue, c'est-à-dire lorsqu'il n'atteint pas l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de sa levée de fonds, le prestataire de paiement rembourse le montant dû sur le compte bancaire du donateur dans un délai de maximum 30 jours après la date limite. Le montant dû correspond uniquement au montant du don.

En acceptant les présentes CGU, le donateur déclare sur l'honneur que la source des fonds utilisés par lui sur Cilo.bep.be n'est pas illégale et s'engage à ne pas utiliser cette dernière pour une activité illégale ou frauduleuse, notamment le blanchiment d'argent.

Il est précisé que l'apport de fonds par les donateurs ne saurait être interprété comme étant constitutif d'un lien contractuel quelconque entre le donateur et le titulaire du service, celui-ci restant le seul intermédiaire entre le porteur de projet et le donateur.

En conséquence, les obligations souscrites dans le cadre des présentes CGU sont exclusivement des obligations du service à l'égard du donateur et celui-ci ne pourra rechercher la responsabilité contractuelle du titulaire du service en cas de défaillance du porteur de projets à ses obligations.

### **Pré-achat**

Cilo.bep.be peut proposer un service de pré-vente sous forme de contribution financière pour certains projets fournis par les porteurs de projet.

Par pré-réservation, pré-achat ou pré-vente au sens des présentes CGU, il faut entendre le fait, pour le donateur d'acheter une ou des œuvres à un prix dont le montant est fixé préalablement, disponible exclusivement sur Cilo.bep.be pendant une période prédéterminée, dite période de pré-achat.

Toutefois, cet achat ou don ne sera considéré comme définitif et le prix de l'œuvre ne sera effectivement payé par le donateur, qu'à la condition expresse et préalable qu'un nombre minimum de contributions soient également acheté par des tiers pendant la période de

pré-achat. Ce nombre minimum est fixé par le titulaire du service et le porteur de projet puis clairement indiqué sur Cilo.bep.be au jour de la mise en vente des œuvres et de l'annonce officielle de la mise à disposition sur le site.

Si ce nombre minimum de pré-réservations est atteint pendant et/ou à l'issue la période de pré-achat, l'achat de chaque œuvre ne sera alors considéré comme définitif que si un nombre minimum de contributions sont également achetés. Chaque acheteur sera alors immédiatement débité du prix initialement indiqué au jour de la réalisation de cet achat.

Les utilisateurs ne seront débités qu'en cas de confirmation qu'un nombre minimum de contribution soit également acheté, la décision leur étant notifiée clairement sur Cilo.bep.be et par e-mail.

L'accès au service de pré-achat nécessite la création d'un compte utilisateur.

Lors de la procédure de pré-achat, les utilisateurs ne sont pas débités. Lorsque la prévente, ou préachat est validé, selon les conditions sus citées, les utilisateurs ayant pré-acheté un ou plusieurs produits proposés par le porteur de projet dans son projet sont débités du montant de leur commande.

### **Obligation de moyens**

Dès que le donateur effectue un don pour un projet, par le simple fait d'accepter les CGU, il conclut une convention avec le porteur de projet, sans que le titulaire du service soit partie à ladite convention. La convention implique une obligation de moyens : le porteur de projet s'engage à affecter le montant récolté à la réalisation de son projet et à y apporter toute l'attention requise. Le donateur reconnaît que la convention conclue avec le porteur de projet ne lui confère aucun droit opposable lui permettant d'exiger une contrepartie quelconque de la part du porteur de projet.

## **Soumettre, lancer et suivre un projet**

### **Porteur d'un projet**

Pour soumettre un projet sur Cilo.bep.be, un porteur de projet doit avoir créé un compte sur Cilo.bep.be (Cf. le point ci-avant « Compte utilisateur et mot de passe »). Une fois son compte créé, et à condition :

- qu'il ait plus de 18 ans,
- qu'il soit domicilié en Belgique,
- qu'il dispose d'un compte bancaire en Belgique,
- si l'utilisateur est une personne morale, que son siège social soit établi en Belgique,

le porteur de projet peut proposer un projet sur la plateforme de crowdfunding.

### **Soumettre et lancer un projet**

Le porteur de projet doit compléter le formulaire de dépôt de projet en expliquant les grandes lignes. Sur base de ce formulaire, le titulaire du service et le comité de sélection

de Cilo.bep.be décide de poursuivre la levée de fonds si le porteur de projet remplit ces critères :

- il accepte les présentes conditions générales d'utilisation ;
- le projet répond aux critères définis par le titulaire de la plateforme :
  - il a un lien direct avec la Province de Namur, soit car il concerne une commune/localité/organisme situé en territoire namurois, soit car il est porté par des habitants de la Province ;
  - il est intégré dans le tissu urbain ou rural ;
  - il relève un défi du territoire ;
  - il respecte le principe d'égalité ;
  - il garantit l'accessibilité (PMR) du projet ;
  - il témoigne de créativité ;
  - il est innovant ;
  - il est durable ;
  - il stimule la cohésion sociale.
- Le porteur de projet suit la formation dispensée par le titulaire de la plateforme. A la suite de cette formation :
  - Le porteur de projet définit un objectif financier réaliste au moment du dépôt de projet, ainsi que les dates de début et de fin de projet (minimum 30 jours, maximum 90. Tout autre délai doit faire l'objet d'une acceptation par le titulaire du service).
  - Le porteur de projet s'engage à fournir au titulaire de la plateforme tous les textes et visuels nécessaires dans les délais impartis, à savoir :
    - La nature
    - Les objectifs
    - Les caractéristiques principales
    - Le déroulement
    - Le montant visé
    - La période de collecte de fonds
    - Les contreparties imaginées.

Les caractéristiques et paramètres des projets apportés par un porteur de projets, une fois acceptés par le titulaire du service et proposés sur le Cilo.bep.be conformément aux présentes, ne pourront plus être modifiés par le porteur de projets à l'issue de la période de collecte des fonds. Toute modification du projet pendant la période de collecte des fonds donne droit à la rétractation des fonds affectés par un donateur. A la condition que le donateur fasse valoir ce droit par mail envoyé à l'éditeur de la plateforme avant la fin de la levée de fond. Toutefois et par ailleurs, le porteur de projets sera autorisé pendant la période de collecte de fonds, à apporter des modifications au projet qui ont pour objet d'améliorer la réalisation des objectifs poursuivis par le projet ou les contreparties mis à la disposition des donateurs.

Il appartient au porteur de projets de s'assurer qu'il a tous les droits nécessaires pour publier le projet sur Cilo.bep.be et qu'il est en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables à la conception et la réalisation du projet concerné. En particulier, les porteurs de projets s'interdisent d'apporter les projets :

- en infraction avec les lois et règlements en vigueur,
- pouvant porter atteinte à la dignité humaine ou à la vie privée d'une personne,
- contraires aux bonnes mœurs,
- incitant ou menant à une activité illégale ou toute autre activité qui porterait atteinte aux droits du titulaire du Service et de ses cocontractants, des utilisateurs et, plus généralement, de toute tierce personne.

Le porteur de projet est entièrement responsable de la présentation du projet publiée sur le [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) et doit s'assurer notamment que cette présentation ne saurait induire les utilisateurs en erreur. Le porteur de projet reconnaît que la fourniture d'informations trompeuses, incomplètes ou erronées est susceptible d'engager sa responsabilité à l'encontre du titulaire du service et des utilisateurs et assume l'entière responsabilité des conséquences résultant de toute omission ou négligence à cet égard. A dater de la date de dépôt du formulaire de soumission d'un projet par le porteur de projet, le titulaire du service dispose d'un délai de 15 jours ouvrables pour donner son accord à la publication dudit projet sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be). Suite à l'envoi du formulaire de dépôt de projet, le BEP reprend contact avec vous afin d'en savoir plus sur votre idée, sur vos motivations et pour faire valider votre candidature par le comité de sélection des projets sur Cilo. Ce comité est composé du Directeur Général et de chargés de projet du BEP et d'un membre de la Fondation Roi Baudoin. Si nécessaire un comité d'avis peut également être sollicité, celui-ci se compose, d'un membre de la Fondation Rurale de Wallonie, d'un membre du Réseau Financité et d'un membre de la SmartCity Insitute (HEC Liège). D'autres chargés de projets du BEP sollicités en fonction de la thématique du projet. Le titulaire du service notifie alors au porteur de projet :

- Un refus pur et simple sans avoir à motiver sa décision,
- Une demande de complétion du projet, soit tous les textes et visuels nécessaires dans les 20 jours ouvrables, à savoir :
  - La nature du projet,
  - Les objectifs de la levée de fonds,
  - Les caractéristiques principales du projet,
  - Le déroulement de la levée de fonds,
  - Le montant visé par la levée de fonds,
  - La période de collecte de fonds,
  - Les contreparties imaginées.

Si les documents nécessaires ne sont pas fournis dans les délais, le projet sera considéré comme définitivement refusé par le titulaire du service.

Par ailleurs, le porteur de projet s'engage à participer aux deux modules de deux heures de formation organisés par le BEP. La participation à ces deux modules est obligatoire et conditionne la publication votre projet sur CILo.

Les projets publiés sur le [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) sont répertoriés dans la page « Tous les projets » et/ou sur la page d'accueil de [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be), où ils sont présentés aux utilisateurs.

La consultation des projets et des contenus fournis par les porteurs de projets publiés sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) par les utilisateurs est entièrement libre et gratuite. Les membres pourront être avertis de la mise en ligne d'un projet par un courrier électronique d'information envoyé à leur intention par le titulaire du service.

Le porteur de projet accepte par les présentes CGU que les contenus et les informations fournis soient exploités librement par le titulaire du service et les visiteurs en relation avec le projet.

Ainsi, le porteur de projet accorde au titulaire du service :

- le droit d'utiliser, dans le cadre de sa communication et de la promotion de Cilo.bep.be, le nom du porteur de projet dont les projets figurent sur le Cilo.bep.be ainsi que le nom et les caractéristiques du projet, et ce pour la durée des présentes CGU,
- le droit de reproduire et de faire reproduire les contenus et informations fournis sur Cilo.bep.be dès lors que ces exploitations sont effectuées en relation avec la promotion du projet.

En outre, le porteur de projet accepte expressément que les contenus et informations fournis soient exploités sur Cilo.bep.be avec la présence de marques ou logos des partenaires annonceurs et sponsors du titulaire du service.

### Etat d'avancement

Sur sa page projet, mise à disposition par le titulaire du service, le porteur de projet tient sa communauté informée de l'avancement de son projet :

- Via des mises à jour régulières ;
- En répondant avec précision aux éventuels questions/remarques ou commentaires des donateurs ;
- En donnant des informations sur le déroulement du projet.

### Projet réussi ou échoué

Un projet est réussi lorsqu'il reçoit au minimum 100% de l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de la levée de fonds. Lorsque le projet est réussi le prestataire de paiement verse 95 % du montant obtenu sur le compte bancaire du porteur de projet.

Dans ce cas,

- le prestataire de paiement verse le montant dû sur le compte bancaire du porteur de projet dans un délai de maximum 30 jours après la date limite, pour autant que le porteur de projet ait établi un Plan de contrepartie (Cf. Ci-après : « Les contreparties ») approuvé par le titulaire du service ;
- 5% du montant total des contributions sont remis au titulaire du service.

Le même processus est d'application lorsqu'un projet a atteint plus que 100% de l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de la levée de fonds.

Un projet est échoué lorsqu'il n'atteint pas l'objectif financier défini lors de sa mise en ligne (date de début) à la date de fin de sa levée de fonds.

Dans ce cas,

- le prestataire de paiement rembourse le montant dû sur le compte bancaire du donateur dans un délai de maximum 30 jours après la date limite ;

- le titulaire du service ne facture aucun frais au porteur de projet.

### Les contreparties

A compter la date de fin de la levée de fonds, le porteur de projet s'engage à fournir les contreparties aux donateurs. Le titulaire du service n'est pas responsable des actions des porteurs de projet qui restent seuls responsables des termes qui les lient avec les donateurs dans le cadre des collectes de fonds par l'intermédiation du service.

Maximum 30 jours après la date de fin de campagne, le porteur de projet établit un « Plan d'attention » que le titulaire du service doit approuver. Le porteur de projet y précise dans quel délai raisonnable (de préférence dans les six mois) il aura concrétisé les promesses faites aux donateurs ainsi que la manière dont il communiquera avec eux quant à déroulement du projet.

Tant que le porteur de projet n'a pas établi ce « Plan d'attention », le montant qui lui est dû reste bloqué sur le compte bancaire du prestataire de paiement. Si dans un délai maximum de 12 mois après la date de fin de la levée de fonds, le porteur de projet n'a toujours pas établi ce « Plan d'attention », le prestataire de paiement rembourse le montant dû aux donateurs.

Les porteurs de projet sont seuls responsables de la levée de fonds qu'ils organisent par l'intermédiation de Cilo.bep.be et des contreparties éventuelles qu'ils proposent aux donateurs dans le cadre de leur projet. Par conséquent, tous risques que comportent le développement et le déroulement d'un projet, ainsi que les reports et l'annulation éventuels, sont entièrement pris en charge par les porteurs de projet.

En cas d'annulation d'un projet dont le montant visé par la collecte de fonds a été atteint, le porteur de projet devra organiser des remboursements à sa seule discrétion et le titulaire du service ne saurait être tenu responsable des remboursements des fonds collectés par l'intermédiation du service.

Le porteur de projet garantit et s'engage à indemniser le titulaire du service contre tout dommage subi par ce dernier, ainsi que de le protéger contre toute action en responsabilité qui serait engagée à l'encontre du titulaire du service par un utilisateur ou, plus généralement, par un tiers, au titre de la violation d'un droit quelconque résultant de la publication du projet sur Cilo.bep.be ou de la réalisation du projet présenté Cilo.bep.be.

### Obligation de moyens

Dès qu'un porteur de projet soumet son projet sur Cilo.bep.be, par le simple fait d'accepter les Conditions générales, il conclut une convention avec le titulaire du service. Cette convention implique une obligation de moyens : la convention conclue ne confère au titulaire du service aucun droit opposable lui permettant d'exiger une contrepartie quelconque de la part du porteur de projet. Le porteur de projet s'engage toutefois à tout mettre en œuvre pour rassembler le montant visé, concrétiser les promesses faites aux donateurs et réaliser son projet.

### Fin de convention

La convention liant le titulaire du service et le porteur de projet prend fin :

- lorsque le titulaire du service estime que le porteur de projet ne respecte pas les présentes Conditions générales d'utilisations ;

- à la date de fin, si le projet n'a pas récolté 100% du montant visé ;
- lorsque le projet a atteint 100% ou plus du montant visé, à l'expiration du délai raisonnable (de préférence maximum six mois) pendant lequel le porteur de projet œuvre à la réalisation de son projet (Cf. ci-avant « Les contreparties ») ;
- 12 mois après la date de fin, si le porteur de projet n'a pas établi le « Plan de contrepartie » (Cf. ci-avant « Les contreparties »).

### **Validité, modification, résiliation**

Les présentes CGU prennent effet à compter de leur publication sur Cilo.bep.be et restent en vigueur jusqu'à leur modification partielle ou totale par le titulaire du service. Celui-ci se réserve le droit de modifier unilatéralement les CGU à tout moment. Le titulaire du service informera les membres des modifications par courrier électronique et les invitera à donner leur accord sur les modifications. Chaque utilisation des services proposés sur Cilo.bep.be par les membres constitue l'acceptation de la dernière version des CGU publiées sur Cilo.bep.be.

Les présentes Conditions Générales pourront être résiliées de plein droit :

- par les membres à tout moment et sans préavis ;
- par les porteurs de projet à tout moment sous un préavis de [trente (30)] jours ;
- par le titulaire du service en cas d'interruption de l'accès au service ou de la fourniture des services à tout moment sous un préavis de [trente (30)] jours ;
- par le titulaire du service en cas de non-respect par l'un des membres des engagements pris dans ces CGU resté non remédié dans un délai de [sept (7)] jours à compter de la notification de défaut adressée par le titulaire du service.

Nonobstant cette résiliation, les projets en cours de collecte des fonds ou de période de résiliation, ainsi que les fonds afférents collectés par l'intermédiation de Cilo.bep.be, continueront jusqu'à la réalisation complète des projets, et le titulaire du service et les membres s'engagent à respecter leurs engagements respectifs conformément aux présentes.

A compter de la date effective de résiliation de l'inscription sur Cilo.bep.be, toute publication des contenus relatifs au membre concerné, ainsi que la promotion de ses projets publiés auparavant sur Cilo.bep.be seront immédiatement arrêtées, et le membre concerné n'aura plus accès à son espace personnel sur le Cilo.bep.be.

### **Responsabilité du titulaire du service**

Le titulaire du service met notamment à disposition des membres un forum d'expression sur les projets exposés par les porteurs de projets. Le titulaire du service n'entend assumer aucune responsabilité rédactionnelle pour les opinions, les comptes rendus, les conseils, les textes ou pour tout autre contenu échangé dans ce cadre.

Le titulaire du service n'est pas obligé de faire ou de s'abstenir de faire quoi que ce soit qui violerait, ou qui selon son opinion raisonnable la contraindrait à violer, une loi ou une réglementation, ou un devoir de confidentialité.

Le titulaire du service ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dommage, que ce soit au titre d'une responsabilité contractuelle, quasi-délictuelle ou à tout autre titre, en raison de toute action commise ou tout fait survenu après la date d'expiration ou de résiliation des présentes CGU.

Le titulaire du service n'assume aucune mission de conseil auprès des membres. A ce titre, le titulaire du service ne saurait en aucune manière être tenue responsable des conséquences de la contribution des fonds. En particulier, le titulaire du service ne donne aucune recommandation ni ne fournit aucun avis sur les conséquences fiscales pour les membres et les porteurs de projet. Il conviendra que chaque membre se renseigne sur ses obligations fiscales découlant de la contribution et de la collecte des fonds.

## **Stipulations diverses**

### **Divisibilité**

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations contenues dans les CGU sont déclarées nulles, la validité des autres stipulations des présentes n'en est en aucun cas affectée. Les stipulations déclarées nulles seront, conformément à l'esprit et à l'objet des présentes CGU, remplacées par d'autres stipulations valables, qui, eu égard à leur portée se rapprochent dans toute la mesure permise par la loi, des stipulations déclarées nulles.

### **Intégralité**

Sauf stipulation contraire, les CGU contiennent de façon complète et exclusive l'ensemble des termes applicables à l'objet des présentes et annulent et remplacent toutes négociations, communications, déclarations et engagements antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, entre les parties quant à l'objet des présentes.

### **Indépendance des Membres**

Le membre utilise Cilo.bep.be de manière totalement indépendante et son inscription sur Cilo.bep.be et la collecte des fonds ne sont constitutives, vis-à-vis du titulaire du service, d'aucune relation de subordination, d'agence, de société de fait ou en participation ou de représentation.

### **Cession**

Le titulaire du service se réserve le droit de céder à tout tiers de son choix tout ou partie de ses droits et obligations au titre des présentes CGU, ce que le membre accepte sans réserve.

## **Loi applicable**

Les Conditions Générales d'Utilisation sont soumises pour leur validité, leur interprétation et leur exécution au droit belge.



## **Particularités des conditions générales d'utilisation de la marque grise : économielocale.**

Seuls sont repris dans ce chapitre, les paragraphes qui diffèrent des Conditions générales d'utilisation en application sur la plateforme CILO.

### **Récapitulatif**

#### **Nom de la marque grise :**

La marque grise est dénommée « Economielocale » ou « coup de pouce à l'économie locale ».

#### **Objet :**

L'objectif de la marque grise « economielocale » est de venir en aide à l'économie locale du territoire particulièrement touchée par les mesures de confinement liées à la crise du Covid-19. Cette plateforme est mise à la disposition des Communes namuroises qui le souhaitent.

Les projets (ici en l'occurrence les commerces ou activités commerciales) acceptés sont uniquement les projets issus de la/des commune(s) adhérents à la plateforme. Les autres critères de sélection sont laissés à la libre appréciation de la Commune sur laquelle est installée l'activité commerciale. Outre le fournisseur de service, des représentants de la Commune ont également accès aux données fournies par le porteur de projet ainsi qu'aux donateurs qui les soutiennent. Cet accès est cependant restreint aux projets liés à son territoire d'action.

La marque-grise « Economielocale » n'a pas pour vocation d'être un outil pérenne. L'outil sera évalué au fil des semaines et des mois en fonction de l'actualité liée à la situation sanitaire et à ses conséquences.

#### **Objectif à atteindre :**

Les projets n'ont pas de montant à atteindre. Il n'y a donc pas à proprement parlé de projets réussis ou échoués. Tous les projets ayant reçu à minima une contribution sera considéré comme un « projet réussi ». A tous les projets réussis, le titulaire du service verse 97% du montant obtenu sur le compte bancaire du porteur de projet.

#### **Transaction financière**

Les fonds récoltés sont versés au porteur de projet régulièrement. La fréquence des versements est laissée à la liberté du BEP qui décidera de la fréquence des versements en concertation avec la Commune concernée.

Au plus tard, le prestataire de paiement verse le montant dû sur le compte bancaire du porteur de projet dans un délai de maximum 30 jours après la fin de la campagne de levée de fonds.

## Soutenir un projet/Faire un don

### Don, frais de transaction, remboursement

Un don est une contribution financière que le donateur affecte à un projet spécifique sur Cilo.bep.be afin de soutenir le porteur de projet dans l'objectif de sa levée de fonds, à savoir l'obtention de liquidité dans le cadre de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19.

Vu qu'aucun objectif minimum n'est fixé et que donc aucun projet ne pourra échouer, aucun remboursement du don ne sera effectué.

## Soumettre, lancer et suivre un projet

### Soumettre et lancer un projet

Le porteur de projet doit compléter le formulaire de dépôt de projet. Sur base de ce formulaire, la Commune décide de poursuivre la levée de fonds si le porteur de projet remplit ces critères :

- il accepte les présentes conditions générales d'utilisation ;
- le projet est bien localisé sur le territoire de la Commune adhérente à la plateforme.

La Commune a le loisir de définir d'autres critères de sélection. Celle-ci en informera le porteur de projet sur demande. En outre en cas de refus du projet, la Commune motivera son choix auprès du porteur de projet.

Aucune formation ne sera dispensée au porteur de projet. Cependant la Commune, dans la mesure de ses moyens fournira un accompagnement au porteur de projet. Cet accompagnement portera essentiellement sur l'utilisation de la plateforme et les démarches à remplir préalable à la publication du projet sur la plateforme.

Le porteur de projet ne définit aucun objectif financier. Par défaut le délai de fin de levée de fond proposé est de 60 jours, cependant le porteur de projet peut proposer un délai plus court. A l'issue des 60 jours, une évaluation tant de la plateforme que de des différentes levées de fond sera réalisé par la Commune et le BEP. Sur base de cette évaluation soit, il sera mis fin aux levée de fonds. Soit la Commune proposera aux porteurs de projet de poursuivre leur levée de fonds. réaliste au moment du dépôt de projet, ainsi que les dates de début et de fin de projet (minimum 30 jours, maximum 90. Tout autre délai doit faire l'objet d'une acceptation par le titulaire du service).

Le porteur de projet s'engage à fournir au titulaire de la plateforme tous les textes et visuels nécessaires dans les délais impartis à savoir :

- Nom du commerce
- Typologie (pour regroupement/classement)
- Adresse

- Commune
- Nom, prénom du responsable du commerce
- Numéro de téléphone
- Site web du commerce
- Votre activité, au cours de cette période de confinement, :
  - a toujours continué à fonctionner
  - a fonctionné partiellement (e-commerce, takeaway, livraison,)
  - a été totalement à l'arrêt

Le porteur de projet est conscient que ces données seront utilisées, à des fins de suivi du projet, par le fournisseur de service (BEP & sous-traitants) et par des représentants de la Commune à laquelle il se rattache.

Les caractéristiques et paramètres des projets apportés par un porteur de projets, une fois acceptés par le titulaire du service et proposés sur le [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) conformément aux présentes, ne pourront plus être modifiés par le porteur de projets à l'issue de la période de collecte des fonds. Toute modification du projet pendant la période de collecte des fonds donne droit à la rétractation des fonds affectés par un donateur. A la condition que le donateur fasse valoir ce droit par mail envoyé à l'éditeur de la plateforme avant la fin de la levée de fond. Toutefois et par ailleurs, le porteur de projets sera autorisé pendant la période de collecte de fonds, à apporter des modifications au projet qui ont pour objet d'améliorer la réalisation des objectifs poursuivis par le projet.

Il appartient au porteur de projets de s'assurer qu'il a tous les droits nécessaires pour publier le projet sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be)

Le porteur de projet est entièrement responsable de la présentation du projet publiée sur le [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) et doit s'assurer notamment que cette présentation ne saurait induire les utilisateurs en erreur. Le porteur de projet reconnaît que la fourniture d'informations trompeuses, incomplètes ou erronées est susceptible d'engager sa responsabilité à l'encontre du titulaire du service et des utilisateurs et assume l'entière responsabilité des conséquences résultant de toute omission ou négligence à cet égard. A dater de la date de dépôt du formulaire de soumission d'un projet par le porteur de projet, la Commune dispose d'un délai de 15 jours ouvrables pour donner son accord à la publication dudit projet sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be).

Suite à l'envoi du formulaire de dépôt de projet, la Commune examine la candidature du porteur de projet.

La Commune notifie alors au porteur de projet :

- Un refus pur et simple sans avoir à motiver sa décision,
- Une demande de complétion du projet, soit tous les textes et visuels nécessaires :
  - Photo du commerce
  - (Nom du commerce)
  - (Adresse, Commune)
  - (Typologie...pour classement)
  - (Site web du commerce)
  - Texte de présentation du commerce et de la demande de « coup de pouce ».
  - Y compris si souhaité une contrepartie ajoutée au bon d'achat.
  - Photo du commerçant/de l'équipe du commerce

Si les documents nécessaires ne sont pas fournis dans les délais, le projet sera considéré comme définitivement refusé par la Commune.

Les projets publiés sur le [Economielocale.Cilo.bep.be](http://Economielocale.Cilo.bep.be) sont répertoriés dans la page « Tous les projets » et/ou sur la page d'accueil de [Economielocale.Cilo.bep.be](http://Economielocale.Cilo.bep.be), où ils sont présentés aux utilisateurs.

La consultation des projets et des contenus fournis par les porteurs de projets publiés sur [Economielocale.Cilo.bep.be](http://Economielocale.Cilo.bep.be) par les utilisateurs est entièrement libre et gratuite. Les membres pourront être avertis de la mise en ligne d'un projet par un courrier électronique d'information envoyé à leur intention par le titulaire du service.

Le porteur de projet accepte par les présentes CGU que les contenus et les informations fournis soient exploités librement par le titulaire du service et les visiteurs en relation avec le projet.

Ainsi, le porteur de projet accorde au titulaire du service :

- le droit d'utiliser, dans le cadre de sa communication et de la promotion de [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be), le nom du porteur de projet dont les projets figurent sur le [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) ainsi que le nom et les caractéristiques du projet, et ce pour la durée des présentes CGU,
- le droit de reproduire et de faire reproduire les contenus et informations fournis sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) dès lors que ces exploitations sont effectuées en relation avec la promotion du projet.

En outre, le porteur de projet accepte expressément que les contenus et informations fournis soient exploités sur [Cilo.bep.be](http://Cilo.bep.be) avec la présence de marques ou logos des partenaires annonceurs et sponsors du titulaire du service.

### Etat d'avancement

Sur sa page projet, mise à disposition par le titulaire du service, le porteur de projet peut tenir sa communauté informée de l'avancement de sa levée de fonds :

- Via des mises à jour régulières ;
- En répondant avec précision aux éventuels questions/remarques ou commentaires des donateurs ;
- En donnant des informations sur le déroulement de la campagne de levé de fonds et sur la réouverture et/ou les conditions de réouverture de leur commerce.

### Projet réussi ou échoué

Etant donné qu'aucun objectif n'est annoncé au préalable, un projet est réussi dès la réception de son premier soutien.

Dans ce cas,

- le prestataire de paiement verse le montant dû sur le compte bancaire du porteur de projet dans un délai de maximum 30 jours après la date limite (les versements pourront se faire à intervalles réguliers pendant la durée de la levée de fonds. Ces intervalles sont du ressorts du BEp en concertation avec la Commune et le prestataire de paiement;

- 3% du montant total des contributions sont remis au titulaire du service.

En cas de projet ayant « échoué », aucun fond collecté pendant la durée de la campagne, aucun frais n'est demandé au porteur de projet.

### Les contreparties

Les contreparties sont imposées par le titulaire de service en accord avec la Commune. Les contreparties sont des bons d'achat à valoir dans le commerce ayant reçu le don.

Le donateur a le choix entre :

- Simple don
- Un bon d'achat – valable deux ans.

La valeur des bons d'achat est fixée comme suit

- 10 €
- 20 €
- 50 €
- 100 €
- 150 €
- 200 €
- 1000 €

La valeur de ces bons est toutes taxes comprises.

Le porteur de projet a à tous moments accès la liste des donateurs et pour chacun d'eux au montant du bon d'achat auquel ils ont droit. Le porteur de projet s'engage à octroyer au donateur lors de la visite dans son commerce un bon d'achat dont la valeur correspond au don effectué par le donateur.

Les porteurs de projet sont seuls responsables de la levée de fonds qu'ils organisent par l'intermédiation de Cilo.bep.be et de l'octroi des bons d'achat qu'ils proposent aux donateurs dans le cadre de leur levée de fonds.

Le porteur de projet garantit et s'engage à indemniser le titulaire du service contre tout dommage subi par ce dernier, ainsi que de le protéger contre toute action en responsabilité qui serait engagée à l'encontre du titulaire du service par un utilisateur ou, plus généralement, par un tiers, au titre de la violation d'un droit quelconque résultant de la publication du projet sur Cilo.bep.be ou de la réalisation du projet présenté Cilo.bep.be.

### Obligation de moyens

Dès qu'un porteur de projet soumet son projet sur Cilo.bep.be, par le simple fait d'accepter les Conditions générales, il conclut une convention avec le titulaire du service. Cette convention implique une obligation de moyens : la convention conclue ne confère au titulaire du service aucun droit opposable lui permettant d'exiger une contrepartie quelconque de la part du porteur de projet. Le porteur de projet s'engage toutefois à

tout mettre en œuvre réussir sa campagne de levée de fonds, concrétiser les promesses faites aux donateurs.

#### **Fin de convention**

La convention liant le titulaire du service et le porteur de projet prend fin :

- lorsque le titulaire du service estime que le porteur de projet ne respecte pas les présentes Conditions générales d'utilisations ;
- à la date de fin de la levée de fond
- Lorsque la Commune en accord avec le titulaire de service souhaite mettre fin à l'utilisation de la plateforme dans le cadre de la situation liée au Covid-19.

# MENTIONS LÉGALES

---

## Mentions LÉGALES

Les présentes Mentions légales s'appliquent à la plateforme de crowdfunding du BEP et/ou de façon générale au service de la société de l'information sur lequel ces MENTIONS LÉGALES sont intégrées, accessibles à l'adresse suivante : [cilo.bep.be](http://cilo.bep.be) (ci-après le « Service »).

Nous vous demandons de lire attentivement ces MENTIONS LÉGALES avant de visiter le Service. L'utilisation du Service signifie que vous êtes d'accord avec les présentes MENTIONS LÉGALES. Si vous n'acceptez pas les présentes MENTIONS LÉGALES (voir ci-dessous), nous vous demandons de ne pas utiliser le Service.

## 1/ Informations juridiques

Ce Service a été créé par la société [Easycrowd](http://Easycrowd) et est édité par le BEP (BCE n° 0219.802.592) – Avenue Sergent Vrithoff, 2 B-5000 Namur - Tél. +32 (0)81/71 71 71 - Fax +32 (0)81/71 71 00 - email [internet@bep.be](mailto:internet@bep.be). Directeur de la Publication : Renaud DEGUELDRE, Directeur Général.

## 2/ Accès au Service

### 2.1. Accessibilité

Le BEP s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir accessible le Service 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Le BEP se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Service, afin d'en assurer la maintenance, la mise à niveau ou pour toutes autres raisons, notamment techniques, sans que ces manœuvres n'ouvrent droit à aucune obligation ni indemnisation.

### 2.3. Obligations de l'Utilisateur

En accédant, visitant ou utilisant le Service, l'Utilisateur garantit et certifie qu'il :

- a la capacité légale pour s'engager dans cette relation contractuelle ;
- a lu et approuvé les présentes MENTIONS LÉGALES, Conditions générales d'utilisation (CGU) et la Charte Vie Privée ;
- sera responsable de toute utilisation qui sera faite du Service par lui-même ou par toute personne utilisant ses identifiants.

### 2.4. Interdiction d'utilisation illégale ou illicite

L'Utilisateur est informé que l'ensemble des lois et règlements en vigueur est applicable sur internet. L'Utilisateur certifie qu'il n'utilisera pas le Service à des fins illégales ou interdites par la loi ou les MENTIONS LÉGALES.

A titre non exhaustif, l'Utilisateur ne devra en aucun cas :

- Intercepter ou tenter d'intercepter du courrier électronique ou toute autre communication privée qui ne lui est pas destinée ;
- Employer des moyens qui auraient pour conséquence de limiter l'utilisation paisible du Service par un tiers ;
- Envoyer du courrier électronique à d'autres utilisateurs de l'internet, pour tout motif autre qu'une communication individuelle et notamment, utiliser le Service en tant qu'instrument de

communication de masse afin de communiquer un message à caractère général et non sollicité par les destinataires ;

- Se présenter faussement comme un employé, agent ou préposé du BEP ;
- Utiliser tout ou partie des données fournies et récoltées sur le Service dans un quelconque but commercial.

En fonction de son Etat de résidence, l'Utilisateur peut également être soumis à des réglementations particulières qu'il s'engage à connaître et respecter.

## 3/ Propriété intellectuelle

### 3.1. Propriété intellectuelle du BEP

Tous droits sur le contenu et l'architecture du Service, et notamment mais pas exclusivement sur les photos, textes, logos, lay-out, dessins, slogans, noms commerciaux et autres éléments du Service sont réservés.

Ils sont protégés par les textes législatifs et réglementaires nationaux et internationaux, qui doivent impérativement être respectés par l'Utilisateur et de manière générale par chaque visiteur du Service.

Le BEP ne concède à l'Utilisateur qu'un droit gratuit, personnel, non exclusif et non transférable d'accès et d'utilisation du Service, conditionné par le respect des présentes.

L'Utilisateur est ainsi autorisé à utiliser le contenu du Service pour son information personnelle, comme source d'information ou de collecte de données.

Sous réserve des exceptions prévues par la loi, l'Utilisateur s'interdit, sans que cette liste ne soit limitative : de modifier, copier, distribuer, transmettre, diffuser, publier, concéder sous licence, transférer, vendre, reproduire ou faire reproduire tout ou partie des informations, du logiciel, du produit ou service obtenu à partir de ce Service, à titre temporaire ou définitif, par tout procédé, connu ou inconnu, sur tout support, sans l'accord préalable écrit du BEP. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Les liens hypertextes vers le Service sont tolérés à la condition qu'ils ne soient assortis d'aucun propos dénigrant ou diffamatoire à l'égard du Service ou qu'ils servent des fins politiques.

### 3.2. Propriété intellectuelle des Utilisateurs

Pour les contenus protégés par des droits de propriété intellectuelle dont l'Utilisateur serait éventuellement titulaire, que l'Utilisateur publie sur le Service ou qu'il envoie au Service par voie de courrier électronique, l'Utilisateur accorde au BEP une licence non-exclusive, transférable, sous-licenciable, sans redevance et mondiale pour l'utilisation, la reproduction, la modification, la traduction, la distribution, l'adaptation et la communication de ces contenus publiés sur le Service ou envoyés par voie de courriers électroniques. Cette licence s'appliquera pendant toute la durée légale des droits d'auteur.

En cas de contribution (témoignage, conseil, recommandation) cette licence permettra ainsi au BEP de publier le témoignage ou le conseil de l'Utilisateur sur l'ensemble du Service ou à certains Utilisateurs qui pourraient y avoir un intérêt. Elle lui permettra également de les modifier ou les retirer lorsque cela est nécessaire dans le cadre de l'administration du Service. Cette licence inclut les droits moraux que l'Utilisateur pourrait posséder et auxquels il renonce à moins qu'il ne puisse démontrer que la modification en cause est préjudiciable à son honneur ou à sa réputation.



## 4/ Garantie et responsabilité

Le Service et son contenu sont fournis en « l'état », « tels quels » et sans aucune garantie expresse ou tacite quant aux conditions de leur utilisation et/ou à leur disponibilité.

### 4.1. Qualité des informations et du contenu.

Le BEP a apporté le plus grand soin au rassemblement des données ainsi qu'à la rédaction des textes du Service.

Le BEP n'est cependant tenu que d'une obligation de moyen ; il ne supporte aucune obligation de résultat de quelque nature que ce soit.

De façon générale, le BEP ne garantit pas la complétude, l'exhaustivité, l'exactitude, la légitimité, la fiabilité ou la disponibilité du contenu des informations et des services proposés par le Service. Il mettra tous les moyens disponibles en œuvre afin d'offrir un contenu de qualité aux utilisateurs mais ne pourra en aucune circonstance accepter une quelconque responsabilité pour quelque conséquence que ce soit, résultant notamment de l'utilisation du Service par les utilisateurs ou résultant des informations délivrées via le Service.

### 4.2. Sécurité – accès

Le BEP s'efforce raisonnablement et avec diligence de maintenir la sécurité et l'intégrité opérationnelle du Service en adoptant des mesures de sécurité adaptées à la nature des données et aux risques présentés par son activité. Toutefois, de nombreux facteurs hors du contrôle du BEP peuvent interférer avec le fonctionnement du Service. Par conséquent, le BEP ne garantit pas un accès continu, ininterrompu ou sécurisé au Service. Corrélativement, le BEP ne peut en aucun cas être responsable d'une interruption d'accès au Service et des conséquences qui peuvent en découler.

Le BEP ne peut jamais être tenu responsable de dommages éventuels (directs ou indirects) ou d'incident temporaire ou permanent qui seraient causés aux données ou au matériel informatique de l'Utilisateur lors de son accès au Service ou lors de la visite de son compte ou généralement lors de la transmission sur son appareil de réception des fichiers et logiciels qui composent le Service. En particulier, le BEP n'est pas responsable de l'éventuelle transmission d'un virus par le biais de son Service.

Le BEP n'est pas responsable de l'utilisation frauduleuse de ses moyens de diffusion et décline toute responsabilité en cas d'intrusion dans ses systèmes informatiques et de vol de données, étant entendu que le BEP met en œuvre les moyens utiles afin de prévenir de telles intrusions illicites.

### 4.3. Mises à jour

Malgré les efforts afin d'assurer l'exactitude des informations et/ou documents sur le Service, le BEP décline toute responsabilité de quelque nature que ce soit, en cas d'inexactitude ou de défaut de mise à jour d'une information et/ou d'un document présent sur le Service.

### 4.4. Dommage

Dans les limites légales fixées, le BEP n'est pas tenu responsable des dommages subis par l'Utilisateur liés à un cas de force majeure ou lié à tout préjudice commercial, perte de clientèle, perte d'image de marque, trouble commercial ou de tout autre dommage spécial, fortuit ou indirect survenant de ou en lien avec le Service ou les présentes MENTIONS LÉGALES.

## 5/ Hyperliens

Le BEP peut renvoyer vers d'autres sites internet sur lesquels il n'exerce aucun contrôle technique ou de contenu. L'existence d'un lien hypertexte vers un autre site internet ne constitue pas une validation de ce site internet ou de son contenu.

Le BEP ne peut dès lors offrir aucune garantie quant au caractère exhaustif ou exact du contenu de ces sites internet tiers, pas plus qu'en ce qui concerne leur disponibilité.

Le BEP décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de la consultation ou de l'utilisation des sites internet tiers vers lesquels le Service renvoie ou des informations publiées sur ces sites internet tiers. Il décline également toute responsabilité quant au traitement des données personnelles sur ces sites internet tiers.

Le BEP invite l'utilisateur à prendre connaissance des conditions d'utilisation et des politiques de vie privée de ces sites internet.

## **6/ Responsabilité de l'Utilisateur à l'égard du BEP**

### **6.1. Contenus de l'Utilisateur**

En publiant des informations et contenus tels que des photos, documents, commentaires, suggestions, propositions, ou réactions sur le Service, chacun apporte ainsi sa contribution au dialogue et au fonctionnement du Service du BEP.

Pour que ce dialogue se déroule convenablement et que le Service soit efficace, chaque Utilisateur s'engage à respecter l'ensemble des présentes MENTIONS LÉGALES et réglementations légales applicables.

### **6.2. Responsabilité concernant les contenus**

L'Utilisateur reconnaît ainsi être seul responsable des contenus postés en ligne par lui ou par l'intermédiaire de son compte, de toutes les conséquences pouvant résulter de ses contributions, de tout manquement à ses obligations en vertu des dispositions ou mentions légales applicables à ce Service, et de toutes les conséquences de ce manquement.

L'information est sous la responsabilité de chaque utilisateur qui la fournit, la paramètre, la modifie et la contrôle.

### **6.3. Informations fournies**

L'information que l'Utilisateur fournit ne peut :

- être fautive, inexacte ou mensongère (elle devra, autant que possible, être véritable et vérifiée);
- être diffamatoire, illégalement menaçante ou harcelante;
- être obscène (pornographie, pédophilie), contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs;
- comporter des attaques ou insinuation fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle;
- contenir des virus, cheval de Troie ou tout autre programme informatique dont le but est de nuire à, d'intercepter ou d'exproprier du système, des données ou des informations personnelles;
- enfreindre les droits des tiers tels les droits intellectuels, le droit à la protection de sa vie privée et de ses données personnelles, etc.

Dès lors, l'Utilisateur doit s'assurer que toute information et/ou document provenant d'un tiers, inclut dans l'information qu'il fournit, est utilisée avec l'autorisation préalable et expresse du tiers concerné. Lorsque l'Utilisateur met en ligne des contenus protégés par de la propriété intellectuelle (photo, texte, dessin, etc.), il s'engage à vérifier préalablement que le titulaire des droits y consent. En outre, lorsque le contenu mis en ligne est une photo représentant une personne identifiée ou identifiable,

L'utilisateur s'engage à vérifier préalablement que celle-ci a marqué son accord, même si l'utilisateur est par ailleurs l'auteur de ladite photo.

#### **6.4. Indemnisation**

L'utilisateur garantit et indemniserait le BEP pour toute réclamation et/ou procédure engagée par un tiers, quelle qu'en soit la forme et la nature, qui se rattacherait directement ou indirectement à l'information fournie et autres contenus diffusés ou qui trouverait sa cause dans un comportement de l'utilisateur contraire aux présentes.

A ce titre, l'utilisateur prendra à sa charge l'intégralité des dommages et intérêts auxquels le BEP pourrait être condamné ainsi que les frais de justice et les honoraires exposés par le BEP. Le BEP s'engage à informer l'utilisateur dans les meilleurs délais d'une telle action en justice.

Le BEP se réserve le droit, à son choix et à ses frais, de participer à la défense et/ou au règlement amiable d'une réclamation ou d'assumer seule la défense et le contrôle de la procédure, sans libérer l'utilisateur de ses obligations de dédommagement. L'utilisateur ne peut en aucun cas accepter une solution amiable qui mettrait en cause la responsabilité du BEP ou mettrait à sa charge une obligation quelconque, sans le consentement préalable du BEP.

#### **6.5. Retrait/modification des contenus**

Le BEP se réserve le droit, à sa seule discrétion, de retirer sans mise en demeure préalable, les informations fournies par un Utilisateur et considérées comme étant nuisibles, inexacts, trompeuses, inadéquates ou non conformes aux dispositions des MENTIONS LÉGALES ou de la Charte Vie Privée ou aux lois en vigueur.

#### **6.6. Confidentialité et respect**

L'utilisateur consent à traiter de façon strictement confidentielle et à ne pas transmettre à des tiers les informations, images ou autres contenus issus d'une activité liée au BEP.

Il est également interdit à l'utilisateur d'utiliser l'information obtenue à partir du Service afin de maltraiter, harceler ou blesser une autre personne ou afin de contacter, promouvoir, solliciter ou vendre de l'information relative à cette personne, sans son consentement explicite préalable.

## **7/ Dispositions diverses**

### **7.1. Modifications des MENTIONS LÉGALES**

Les MENTIONS LÉGALES peuvent être modifiées à tout moment par le BEP, sans préavis, en fonction des modifications apportées au Service, de l'évolution de la législation ou pour tout autre motif légitime.

Dans le cas particulier de nécessité d'adaptation du Service aux modifications législatives, le BEP mettra tout en œuvre afin de réaliser ces adaptations le plus rapidement possible. Durant cette période, l'utilisateur reconnaît que le BEP ne pourra être tenu responsable des défauts de conformité temporaires.

Les nouvelles MENTIONS LÉGALES sont mises en ligne avec mention de la date de mise à jour et sont aussitôt applicables à tout Utilisateur.

La version des MENTIONS LÉGALES opposable entre les parties, est disponible en permanence sur le Service.

L'utilisateur s'engage à se tenir informé de ces modifications en consultant régulièrement la page du Service comportant les MENTIONS LÉGALES.

### **7.2. Convention de Preuve**

Le BEP et l'utilisateur conviennent qu'ils peuvent procéder à l'échange des informations nécessaires au Service par voie électronique. Toute communication électronique entre les parties est présumée

avoir la même force probante qu'un écrit sur support papier. L'utilisation des identifiants de l'Utilisateur permet au Service de considérer que c'est l'Utilisateur lui-même qui utilise le Service. Une version imprimée des MENTIONS LÉGALES et de toute mention d'avertissement délivrée sous forme électronique sera acceptée dans toute procédure judiciaire ou administrative liée à cette relation contractuelle, au même titre et dans les mêmes conditions que d'autres documents et registres commerciaux créés et conservés sous forme imprimée.

### **7.3. Divisibilité**

Si une ou plusieurs clauses des MENTIONS LÉGALES devai(en)t être déclarée(s) nulle(s), invalide(s), illégale(s) ou inapplicable(s) en vertu du droit applicable, en tout ou partie, une telle situation n'affecterait pas la validité des clauses restantes. La clause nulle, invalide, illégale ou inapplicable sera remplacée rétroactivement par une clause valable et applicable dont la teneur est aussi proche que possible de celle de la clause originale.

### **7.4. Intégralité des accords**

Les présentes MENTIONS LÉGALES et la Charte Vie Privée constituent l'intégralité des accords entre l'Utilisateur et le BEP concernant l'accès et l'utilisation du Service et annulent et remplacent toutes les communications, offres, propositions ou correspondances, verbales ou écrites, antérieures relative au Service entre l'Utilisateur et le BEP.

### **7.5. Force majeure**

Nonobstant toute disposition contraire, aucune partie ne sera tenue responsable du retard dans l'exécution ou l'inexécution de ses obligations résultant d'évènements de force majeure (tel que grève, guerre, tremblement de terre, cataclysme de toute nature, effets directs ou indirect d'explosion, d'incendie, de dégagement de chaleur, d'inondation ainsi que tout autre cas de force majeure extérieure, imprévisible, irrésistible, telle que cette notion est définie en droit belge).

### **7.6. Relations**

Les présentes MENTIONS LÉGALES ne peuvent en aucun cas être considérées comme un partenariat, une 'joint venture' ou toute autre association entre les parties, et aucune partie ne peut être considérée comme étant l'agent ou l'employé de l'autre. La relation que le BEP entretient avec les Utilisateurs est celle d'un contractant indépendant.

En cas de litige entre les Utilisateurs du Service ou entre les Utilisateurs et un tiers, le BEP n'a aucune obligation de s'impliquer. L'Utilisateur libère le BEP, ses administrateurs, employés et autres membres de toute action, dommages et intérêts de quelque nature que ce soit, connu ou inconnu, relatif à de tels conflits auxquels il est lié.

### **7.7. Notification**

Toute communication ou notification à l'Utilisateur sera valable si elle est adressée à l'adresse électronique qu'il aura donnée, même si celle-ci n'est plus valide.

### **7.8. Droit applicable et tribunaux compétents**

Les MENTIONS LÉGALES sont régies et interprétées conformément au droit belge.

Tout différend relatif à l'utilisation de ce Service ainsi qu'à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution des présentes MENTIONS LÉGALES relèvera de la compétence exclusive des Tribunaux belges de l'arrondissement judiciaire de Namur, et ce pour tout type de procédure.

Le cas échéant, le choix de la loi belge applicable et des tribunaux belges compétents, ainsi stipulé, est sans préjudice de l'application à l'égard de l'Utilisateur des dispositions impératives de la loi de l'Etat membre de l'Union européenne dans lequel l'Utilisateur réside si elles s'avèrent plus protectrices à son égard que les dispositions belges ou de la compétence d'un autre tribunal qui serait désigné par le Droit de l'Union européenne applicable.



# Charte vie privée

---

Le site ou les sites que vous visitez et/ou de façon générale le service ou les services de la société de l'information sur le(s)quel(s) cette charte est intégrée (ci-après le(s) « Service(s) »), est celui du BEP, dont le siège social est établi Avenue Sergent Vriethoff, 2 B-5000 Namur, BCE n° 0219.802.592 (ci-après le BEP ou « Nous »).

Pour toute question relative à la présente charte, vous pouvez aussi utiliser l'adresse email suivante : internet@bep.be

Le Service est soumis au droit belge. Cela implique le respect de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Le texte de la loi est consultable en ligne sur le site de la Commission de la protection de la vie privée accessible à l'adresse :

[http://www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/CONS\\_loi\\_vie\\_privée\\_08\\_12\\_1992.pdf](http://www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/CONS_loi_vie_privée_08_12_1992.pdf)

Le BEP est soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du Service et a conscience de l'importance que vous y attachez.

Nous mettons dès lors tout en œuvre afin de respecter votre vie privée dans le cadre de votre utilisation de ce Service.

Le BEP ne collecte d'informations personnelles qu'à condition qu'elles soient fournies sur base volontaire.

En utilisant le Service, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions énoncées dans la présente charte ainsi que les objectifs et méthodes de traitement qu'elle implique.

## 1 Le responsable

Le responsable des traitements de données collectées et traitées dans le cadre du Service est le BEP, dont les coordonnées sont précisées ci-dessus.

## 2 L'utilisateur

Toute personne physique ou morale en relation, quelle que soit sa nature, avec le BEP par le biais de son Service.

## 3 Les données et finalités

En utilisant le Service, vous consentez à ce que le BEP recueille lors de cette visite et traite selon les modalités et principes décrits ci-après, les informations à caractère personnel suivantes :

- Vos nom, prénom et date de naissance, et toutes informations similaires nécessaires pour votre identification ;
- L'adresse postale, les coordonnées téléphoniques, l'adresse de courrier électronique et toute information similaire nécessaire ou utile à l'exécution et au suivi de la commande (y compris la livraison, le service après-vente, etc.) ;
- Votre domaine, et votre adresse IP, détectés automatiquement ;

- L'information concernant l'utilisation du Service (y compris les pages consultées) ;
- De manière générale, toute information donnée volontairement, par exemple lors de l'utilisation du Service ou de la passation d'une commande sur le Service.

Ces données sont collectées aux fins suivantes :

- Envoi d'informations promotionnelles sur nos services ;
- Mener des opérations de marketing ;
- Réaliser des statistiques ;
- Vous contacter rapidement ;
- Répondre à vos questions et identifier vos centres d'intérêt ;
- Détecter la région du monde dans laquelle vous vous trouvez en vue d'afficher les informations adéquates.

Nous conservons aussi l'ensemble des informations facultatives données volontairement par l'utilisateur, telles que ses centres d'intérêt ou son feedback par rapport au Service, à des fins de marketing direct et d'amélioration du Service. L'historique des communications écrites est aussi conservé pour faciliter la gestion de la relation avec l'utilisateur.

## 4 Les cookies

*La déclaration en matière de cookies précise l'utilisation des fichiers "cookies" sur les Services du BEP, l'utilité des différents types de cookies, et la méthode pour les désactiver.*

### UTILITE

Le BEP veut informer au mieux l'utilisateur de la législation belge relative à la communication électronique (transposition de la loi Télécoms) quant aux cookies utilisés. Ces cookies aident le BEP à optimiser la visite sur son Service, à mémoriser des choix techniques (par exemple l'inscription la newsletter.). Les cookies utilisés sont considérés comme sûrs et aident le BEP, entre autre, à identifier d'éventuelles erreurs.

Si un utilisateur veut consulter les Services du BEP, il lui est recommandé d'accepter les cookies. Cependant, chaque utilisateur est libre de ne pas les accepter (voir également le titre *Gestion des cookies*).

### COOKIES UTILISES ET FINALITES

Le BEP utilise les types de cookies suivants:

#### Cookies strictement nécessaires

Ce sont les cookies qui permettent aux visiteurs d'utiliser certaines fonctionnalités sur les Services. Si l'utilisation de ces cookies est désactivée, certaines parties du Service peuvent ne pas fonctionner correctement.

#### Cookies de performance

Ce sont des cookies qui ont pour but de collecter des informations se rapportant à la manière dont les visiteurs utilisent le Service, telle que les informations concernant les pages consultées ou le nombre de messages d'erreur apparus, afin d'analyser et d'optimiser l'utilisation du Service.

## Cookies fonctionnels

Ce sont des cookies qui permettent au BEP de se rappeler des choix et des préférences des visiteurs afin d'augmenter la facilité d'utilisation de ses Services et de pouvoir présenter des informations plus pertinentes aux visiteurs.

## CONSULTATION DU SERVICE

Pour la consultation des Services du BEP, il est recommandé à l'utilisateur d'activer les cookies sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. En cochant la case disponible lorsqu'il accède pour la première fois au Service ou en continuant à utiliser le Service, l'utilisateur accepte qu'un (ou des) cookie(s) soi(en)t installé(s) sur son ordinateur, permettant à l'utilisateur d'utiliser certaines fonctionnalités sur les Services, ou ayant pour but de collecter des informations se rapportant à la manière dont l'utilisateur utilise les Services, telle que les informations concernant les pages consultées ou le nombre de messages d'erreur apparus, afin d'analyser et d'optimiser l'utilisation des Services, et accepte également que le BEP accède par la suite aux données ainsi stockées. Ce stockage ou l'accès aux informations constitue un traitement de données à caractère personnel, en vue de la réalisation des finalités précitées.

A tout moment et gratuitement, l'utilisateur peut retirer son consentement, en effaçant les cookies concernés dans son navigateur.

Si les cookies ne sont pas activés, le BEP ne peut pas garantir une utilisation qualitative et performante de ses Services. Néanmoins, si l'utilisateur préfère limiter les cookies BEP, les bloquer ou les supprimer, il peut gérer les paramètres de son navigateur comme décrit ci-dessous.

## GESTION DES COOKIES

Les données que nous recueillons via les cookies restent anonymes, néanmoins, vous pouvez gérer dans une certaine mesure les cookies et vous opposer à leur utilisation en configurant votre navigateur de façon idoine. La plupart des navigateurs internet offrent la possibilité d'effacer les cookies du disque dur de l'ordinateur, de bloquer tous les cookies ou de générer un avertissement lorsqu'un cookie veut s'installer.

### Internet Explorer

Dans Internet Explorer, cliquer sur les "options Internet" dans le menu "Outils"  
Dans l'onglet "Confidentialité", déplacer le curseur vers "basse" ou "accepter tous les cookies" (Les paramètres supérieurs à 'moyenne' désactivent les cookies)  
Cliquer sur "OK"

### Mozilla Firefox

Cliquer sur "Firefox" dans le coin en haut à gauche de votre navigateur et cliquer ensuite sur "Options"  
Dans l'onglet "Vie privée", ne pas cocher "Indiquer aux sites que je ne souhaite pas être pisté"  
Cliquer sur "OK"

### Google Chrome

Cliquer sur "Paramètres" en haut de la fenêtre de votre navigateur



Dans la section "Confidentialité", cocher la case "Envoyer une requête Interdire le suivi" avec le trafic de navigation

Dans l'onglet "Paramètres de contenu > Cookies", cocher "Bloquer les cookies et les données de site tiers"

## Safari

Cliquer sur le pictogramme "Cog" en haut de la fenêtre de votre navigateur et sélectionner l'option "Préférences"

Cliquer sur "Confidentialité" puis cocher l'option : "Bloquer les cookies de tiers et les cookies publicitaires". Cliquer sur "Enregistrer"

## 5 Sécurité et confidentialité

Nous sommes très attentifs à la sécurité et la confidentialité de vos données. Pour les Services auxquels l'accès nécessite une authentification, nous utilisons des procédés de sécurisation et de cryptage reconnus pour garantir la sécurité de la transmission de vos données de et vers nos Services.

Vos données ne seront transmises à aucun tiers sans votre consentement, à l'exception de nos sous-traitants, que nous sélectionnons avec soin et rigueur en vue de l'exécution du Service. Lesdits sous-traitants n'agiront que sur instruction du BEP et pour son compte. Ils prendront les mesures nécessaires à la sécurité et à la confidentialité lors du traitement de vos données et se conformeront à la présente charte.

Le BEP se réserve le droit de divulguer des informations personnelles sur requête d'une autorité légale ou s'il estime de bonne foi que cette divulgation est requise :

- Pour se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur ;
- Pour protéger ou défendre les droits ou les biens vendus sur le Service, du Service ou des utilisateurs de celui-ci ;

Si des circonstances impérieuses le justifient, pour protéger la sécurité personnelle des utilisateurs du Service, du Service ou du public.

## 6 Durée de conservation

Vos données à caractère personnel traitées par le BEP dans le cadre du Service sont conservées pendant la durée strictement nécessaire pour atteindre les finalités mentionnées à l'article 2 ci-dessus.

## 7 Vos droits

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles et du droit de les modifier. Vous pouvez adresser vos demandes de consultation, de modification ou d'opposition, en nous contactant aux coordonnées mentionnées ci-dessus (en nous envoyant une copie de votre carte d'identité).

Vous pouvez solliciter la rectification des données erronées, inexactes ou incomplètes. Vous disposez du droit de gratuitement vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de marketing direct. Par ailleurs, les e-mails ou newsletters qui vous seront éventuellement transmis indiqueront un lien sur lequel vous pourrez cliquer de façon à ne plus recevoir d'informations promotionnelles de notre part.

Si vous avez des questions sur la politique vie privée et l'utilisation des cookies du BEP, n'hésitez pas à nous contacter via notre formulaire de contact : <http://www.bep.be/contact/contact-bep.aspx>.

Des renseignements complémentaires concernant la protection de la vie privée dans les traitements informatisés peuvent être obtenus auprès du registre public de la Commission de la protection de la vie privée (Rue Haute 139 à 1000 Bruxelles ou sur le site web <http://privacy.fgov.be>).